

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Suisse Catholique
 Fribourg (Suisse)

ABONNEMENTS
 1 mois 3 mois 6 mois 1 an
 Suisse Fr. 2.50 6.— 10.— 20.—
 Etranger 4.— 10.— 19.— 38.—

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 20 centimes.
 Compte de chèque postal 114 54

LA LIBERTÉ

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITE
 Rue SAINT-PIERRE
FRIBOURG.

Journal politique, religieux, social

PRIX DES ANNONCES

Canton	1 ^{re} insertion 20 cent.	Les suivantes 15	La ligne			
				Suisse	15	ou
				Étranger	30	ou
				Régimes	15	ou

Nouvelles du jour

La paix signée encore une fois. Le délai de deux mois fixé à la Suisse pour entrer dans la Société des nations a commencé.

Depuis le 11 novembre 1918, jour auquel l'Allemagne, en signant l'armistice, se déclarait vaincue, il s'est passé quatorze mois jusqu'à l'entrée définitive dans l'état de paix, dont jout nominale l'Europe à partir de samedi, 10 janvier, à 4 heures 3 minutes du soir.

Les conditions de l'armistice de novembre 1918 étaient de fait la fin de la guerre, et la France en liasse avait bien donné à cet événement son véritable caractère.

Le 28 juin 1919 fut la date de la signature de la paix officielle, du traité de Versailles. Mais aussitôt les Alliés trouvèrent que l'Allemagne manquait aux clauses de la paix et de l'armistice en ne démobilisant pas, en évacuant pas certains pays de la Baltique, en contestant la possibilité de l'exécution de certaines conditions du traité, et, surtout, ils mirent à son compte le coulage volontaire de sa flotte internée à Scapa Flow, au nord-ouest de l'Ecosse, par l'amiral allemand. D'où les clauses additionnelles, interprétatives du traité, que les Alliés soumettent, le 2 novembre dernier, au gouvernement de Berlin, comme condition du commencement réel de l'état de paix, que marquerait le retour des prisonniers restés en France.

La cérémonie de l'échange des ratifications de la paix et de la signature du protocole additionnel, au ministre des affaires étrangères à Paris, n'a pas été longue. Commencée à 4 heures, elle était achevée à 4 heures 15 minutes. M. Clémenceau a exagéré encore sa brièveté coutumière, disant : « Le protocole de ratification du traité conclu entre les puissances de l'Entente et l'Allemagne est signé. Dès ce moment, le traité entre en vigueur et doit être exécuté dans toutes ses clauses. La séance est levée. »

Mais M. Clémenceau a remis au président de la délégation allemande, M. de Lersner, une lettre où il donne l'assurance que les Alliés sauvegarderont les intérêts économiques vains de l'Allemagne et où il renouvelle ses précisions au sujet de la réduction du nombre de docks flottants que les Allemands doivent livrer pour les navires de guerre coulés à Scapa Flow.

En passant devant la délégation allemande, pour regagner sa place, après avoir signé le procès-verbal des ratifications, M. Clémenceau dit à M. de Lersner et à M. Simson qu'il donnerait, le soir même, des ordres en vue du rapatriement des prisonniers allemands.

Il ne faudrait pas croire que l'ère des difficultés entre les Alliés et l'Allemagne est réellement close depuis samedi soir. Il y aura encore plusieurs dates fatales à franchir et qui ne manqueront pas de fournir des pierres d'achoppement :

Le 20 janvier, les Allemands devront avoir évacué le Schleswig ; le 25 janvier, les territoires de la Russie orientale ; le 20 février, avoir livré les coupables de crime de guerre selon la liste dressée par l'Entente ; le 10 mars, avoir désarmé les forteresses des territoires de l'Ouest militairement neutralisés ; le 10 avril, avoir réduit leur armée à 200,000 hommes ; le 10 juillet, avoir démantelé les forteresses désarmées et réduit la flotte au chiffre fixé. A leur tour, dans cinq ans, les Alliés évacueront le premier secteur d'occupation de la rive du Rhin ; dans dix ans, le deuxième secteur ; dans quinze ans, le troisième secteur. Dans quinze ans, aura lieu aussi le plébiscite par lequel les habitants de la Sarre diront s'ils veulent être Français ou Allemands.

Du seul fait des rapports entre la France et l'Allemagne, la paix effective sera donc longue à établir.

En Suisse, où l'on se préoccupait du peu de temps qui restait pour préparer la votation fédérale sur notre entrée dans la Société des nations, on n'aura pas été médiocrement étonné, hier, d'apprendre que le délai laissé par l'Entente pour cette décision commençait à courir depuis samedi, jour de la signature définitive du traité de paix de Versailles,

ainsi qu'une dépêche de M. Clémenceau en a informé tous les Etats intéressés.

D'après des assurances verbales données par le gouvernement français à des hommes d'Etat de Suisse, il semblait entendu que le délai de deux mois courait depuis la signature de la dernière paix à conclure entre les belligérants, c'est-à-dire depuis la paix avec la Turquie, et, comme les négociations au sujet de cet acte diplomatique s'annoncent comme devant durer encore, on pensait chez nous que le Conseil fédéral avait amplement le loisir de soumettre de nouveaux les points contestés récemment à l'examen des Chambres, qui se réunissent en février. Les décisions à prendre deviennent urgentes ; elles doivent encore être précédées de pourparlers à Paris. Le Conseil fédéral est en proie à quelque fièvre ; peut-être apprendrons-nous, l'un de ces jours, la nouvelle de la convocation anticipée du Conseil national et du Conseil des Etats.

La hâte qu'on nous impose risque d'accroître la mauvaise humeur de ceux qui sont défavorables à l'accession de la Suisse à la Société des nations. De grâce, qu'ils examinent le cas en lui-même et non pas sous l'influence des circonstances qui l'accompagnent. Les inconvénients qu'il pourrait y avoir à être de la Société des nations ne sont rien en comparaison des dommages que nous subirions si nous n'y étions pas.

Les résultats de la journée des élections sénatoriales, hier, en France, ne sont pas encore suffisamment connus pour qu'on puisse les apprécier exactement. Il ne semble cependant pas que la bonne vague qui a renouvelé la Chambre ait produit le même phénomène au Sénat, où les radicaux et les radicaux-socialistes se retrouvent en grand nombre.

Pour expliquer ce phénomène, il faut se souvenir que ce n'est pas le peuple qui nomme directement les sénateurs, mais un collège électoral composé des députés, des conseillers généraux, des conseillers d'arrondissement et de délégués des communes élus par le Conseil municipal. L'élection a lieu au chef-lieu de chaque préfecture. Si le premier tour donne lieu à un ballottage, il est immédiatement suivi d'un second tour.

On prétend que l'Italie a été invitée à entrer dans l'alliance franco-anglaise à la place des Etats-Unis. On mande à ce sujet de Rome à l'Italia de Milan que, si une telle proposition a été faite, M. Nitti ne pourra prendre aucun engagement sans consulter le Parlement. Il a lui-même donné l'assurance que le gouvernement ne signera aucun nouveau traité sans l'assentiment des députés. Quelle sera l'attitude de Parlement devant le projet d'une nouvelle Triplice ? « Le peuple italien, dit l'Italia, nourrit une répugnance invincible pour tout accord international qui rappelle les vieilles constellations de puissances et les coalitions militaristes qui ont conduit à la guerre européenne. S'il devait s'agir d'une alliance semblable, nous n'hésiterions pas à dire qu'elle n'aurait pas le consentement des Italiens ; le Parlement, dans sa grande majorité, repousserait la proposition d'une nouvelle Triplice militaire. »

Le même journal fait remarquer que l'Angleterre, la France et les Etats-Unis avaient, une première fois, fait une alliance semblable à l'insu du gouvernement italien, chose qu'on ne peut pas oublier, en Italie.

L'Italia proteste encore contre l'intention qu'on pourrait avoir, à Paris, de subordonner la solution du problème de l'Adriatique à l'entrée de l'Italie dans la nouvelle alliance.

« Alliance militaire encore ? conclut-il ; nous n'en voulons pas ; donnez-nous plutôt des nouvelles de la Société des nations. »

Une fermentation révolutionnaire règne dans le monde des cheminots allemands. Le gouvernement s'attend à une déclaration de grève et il vient de prendre des mesures de

précaution dans les régions industrielles de l'ouest. Il serait inouï que le rapatriement des malheureux prisonniers qui touchent enfin au terme de leurs épreuves fut empêché par un coup de tête des syndicats.

La lettre de M. Clémenceau à la délégation allemande

Paris, 10 janvier.

(Havas.) — Voici le texte de la lettre que M. Clémenceau, président de la Conférence de la paix, a remise au baron von Lersner, président de la délégation allemande :

Paris, le 10 janvier 1920.

Maintenant que le protocole prévu par la note du 2 novembre a été signé par les représentants qualifiés du gouvernement allemand et que, en conséquence, les ratifications du traité de Versailles ont été déposées, les puissances alliées et associées tiennent à renouveler au gouvernement allemand l'assurance que, tout en exigeant les réparations nécessaires pour le sabotage de la flotte allemande à Scapa-Flow, elles n'entendent pas porter atteinte aux intérêts économiques vains de l'Allemagne. Elles confirment sur ce point, par la présente lettre, les déclarations faites oralement le 23 décembre au président de la délégation allemande. Ces déclarations sont les suivantes :

1. Le secrétaire général a été autorisé par le Conseil suprême à assurer à la délégation allemande que la commission internationale de contrôle et la commission des réparations se conformeraient avec le plus grand soin aux assurances contenues dans la note du 8 décembre, relative à la sauvegarde des intérêts économiques vains de l'Allemagne.

2. Les experts des puissances alliées et associées étant portés à croire qu'une partie des renseignements sur lesquels ils ont fondé leur demande de 400,000 tonnes de docks flottants, grues flottantes, remorqueurs et dragues peuvent avoir été inexacts sur certains points de détail, pensent qu'ils ont pu commettre quelque erreur en ce qui concerne les 80,000 tonnes de docks flottants se trouvant à Hambourg. Si l'enquête à laquelle procédera la commission internationale de contrôle démontre qu'il y a eu réellement erreur, les puissances alliées et associées seront disposées à réduire leur demande en proportion de manière à descendre jusqu'à 300,000 tonnes en chiffre rond et même au-dessous, si la nécessité de la réduction est démontrée par des arguments convaincants.

3. Les gouvernements alliés et associés, se référant au dernier paragraphe de la lettre qui contient leur réponse, ne considèrent pas que le seul acte de sabotage des navires allemands de Scapa-Flow constitue un crime de guerre sur lequel des châtiments individuels seront exigés conformément à l'article 228 du traité de paix. D'autre part, les puissances alliées et associées font observer que, ne perdant pas de vue les intérêts économiques vains de l'Allemagne, ils avaient présenté une demande de 400,000 tonnes basée sur un inventaire établi par elles. Les experts allemands ont fourni un état qui sera vérifié et qui fait apparaître un chiffre inférieur. En conséquence, il sera déduit du montant de 400,000 tonnes de docks flottants, grues flottantes, remorqueurs et dragues réclamées par les Alliés le tonnage des docks flottants qui, après vérification, seraient reconnus comme figurant par erreur dans l'inventaire international et qui, par suite, n'existe pas. Toutefois, cette réduction ne dépassera pas le chiffre de 125,000 tonnes.

Les puissances alliées et associées ajoutent que les 192,000 tonnes proposées par le gouvernement allemand, et dont la liste a été remise à l'occasion des délibérations des commissions techniques, devront être livrées immédiatement. Pour le surplus du tonnage tel qu'il sera déterminé par la commission, les réparations, si sera donné au gouvernement allemand un délai qui, pour la livraison du total, ne devra pas dépasser trente mois.

Veuillez agréer, etc.

L'entrée de la Suisse et d'autres Etats dans la Ligue des nations

Paris, 10 janvier.

(Havas.) — Conformément à l'article premier et à l'annexe à la partie I du traité de Versailles, les Etats dont les noms suivent sont invités à accéder au pacte de la Société des nations, dans les deux mois qui suivront la mise en vigueur du traité : Argentine, Chili, Colombie, Danemark, Espagne, Norvège, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Salvador, Suède, Suisse et Venezuela.

Le président de la conférence a donc, à la date du 10 janvier, adressé un télégramme aux chefs des gouvernements des Etats ci-dessus

désignés pour les informer que le traité a été mis en vigueur à cette date. En même temps, il donne communication de cette démarche aux ambassadeurs et ministres des Etats intéressés, en leur faisant parvenir une copie certifiée conforme du traité de Versailles. Voici le texte du télégramme :

« Aux termes de l'article premier et de l'annexe à la partie I du traité signé à Versailles le 28 juin 1919, entre les puissances alliées et associées et l'Allemagne, les puissances désignées dans cette annexe sont invitées à accéder au pacte de la Société des nations dans les deux mois à partir de la mise en vigueur du traité. J'ai l'honneur d'informer Votre Excellence que le traité de Versailles, ayant, conformément à ses clauses finales, été ratifié par l'Allemagne d'une part et, d'autre part, par plusieurs puissances alliées dont l'Empire britannique, la France, l'Italie et le Japon, a été mis en vigueur le 10 janvier 1920. Une copie certifiée conforme de ce traité a été remise, à ce jour, à Votre Excellence, en qualité d'ambassadeur (ministre) à Paris. »

Clémenceau.

La portée morale d'un débat financier

Une période d'attente. — La France banquier de l'Allemagne. — Un appel de M. Klotz au clergé et aux instituteurs. — Les « compétences » à la Chambre. — Avant les élections sénatoriales.

Paris, le 7 janvier.

Dans le même numéro de l'Opinion, portant la date du 3 janvier, qui contient le dramatique exposé des conférences du prince Sixte de Bourbon avec l'empereur Charles, M. Loyd George et M. Poincaré, en vue d'amener, dès 1917, une paix séparée entre l'Entente et l'Autriche, un député nouveau, M. Maurice Colrat, écrivait, à propos des derniers débats de la Chambre française sur le problème financier, ces lignes suggestives : « L'assemblée du 16 novembre fait ce qu'elle a fait à l'Assemblée précédente. De ces douzièmes, de cet emprunt, de ces redressements de taxes, elle n'a pas la responsabilité. Ils sont pour elle la carte forcée. Elle répare les erreurs que M. Klotz a confessées sans fausse honte. Jusqu'au lendemain de l'élection présidentielle, elle vivra ainsi dans les réparations. Ensuite, elle s'installera, elle organisera son travail. Du gouvernement qui va se constituer, elle attend, elle espère, elle exigera un plan d'ensemble, des vues directrices, une méthode, une « progression. »

La courte session qui s'est terminée le 31 décembre et les jours qui vont suivre vont donc former ensemble comme une période d'attente et de recueillement. La majorité de la Chambre, composée en grande partie de députés nouveaux, demeure encore sur l'expectative. Elle reprendra les expressions de M. Colrat, « Elle observe, elle écoute, elle s'installe... » Voilà pourquoi elle hésite encore dans la constitution définitive des groupes politiques.

Il faut noter cependant que les mesures financières qui viennent d'être votées si rapidement l'ont été au cours de discussions, dans leur ensemble, dignes et consciencieuses, dont il se dégage une portée morale, à vrai dire, un peu inattendue, mais qui n'a pas faussé que d'impressionner favorablement le pays.

Il a été mis en face, tout d'abord, de la vérité, qu'il s'agissait d'un effort considérable sera demandé au contribuable français. Entre autres raisons, il en faut mentionner celle-ci, donnée par M. Klotz, à la Chambre, au cours de la séance du 29 décembre : « La France devra, pour les premières années du moins, assumer au lieu de place de l'Allemagne des charges qui incombent à cette dernière, en exécution du traité. Elle devra... servir de banquier à l'ennemi vaincu » auquel elle a déjà avancé, à l'honneur actuel, pour son compte, 25 milliards. Force sera donc au Trésor français, pour se procurer les ressources que l'Allemagne ne peut lui fournir de chercher à escompter la créance qu'il aura entre les mains.

« La France doit faire appel, dans la situation présente, au « patriotisme fiscal » de ses citoyens. Ceux-ci doivent travailler et produire, mais aussi économiser et se restreindre ; ils doivent s'interdire les dépenses de luxe. » C'est à ce moment de son discours que M. Klotz a prononcé ces paroles, que nous voulons citer, tout elles nous paraissent caractéristiques de l'actuelle orientation des esprits dans les milieux gouvernementaux français : « J'adresse ici un appel à des hommes qui sont de grands propagandistes dans notre pays. Ils n'ont pas été, au cours des années de paix, placés du même côté politique ; d'un côté, il y avait les instituteurs ; de l'autre côté, les membres du clergé. Pendant la guerre, les uns et les autres ont fait leur plein devoir ; je leur rends hommage à cette tribune. Ils ont encore une tâche à accomplir ; ils ont de l'influence sur les mas-

ses populaires, leur parole est écoutée. Et bien ! il faut que, par une propagande incessante, par des conférences, par des prêches, ils disent qu'il est nécessaire de se restreindre, que c'est un devoir. »

Le Journal officiel du 30 décembre, auquel nous empruntons ce texte, ajoute qu'il fut sanctionné par les approbations de nombreux députés, qui s'écrièrent : « Très bien ! très bien ! » Les temps sont donc changés. Loin de chercher à dresser l'un contre l'autre le curé et l'instituteur, voici qu'on réclame d'eux une action morale commune, pour le bien du pays.

D'un point de vue philosophique et théorique, il y aurait à se demander comment cette action sera possible à l'instituteur, s'il reste enfermé dans l'étroite et fautive formule des morales dites « indépendantes, sans obligation ni sanction ». Restriction implique sacrifice et même à cette doctrine de modification qu'on rallie les auteurs de maints manuels scolaires condamnés par les Evêques.

Sans y avoir sans doute songé, c'est tout le « fascisme », en un certain sens, que M. Klotz a remis en question. Tant il est vrai que les faits sont plus forts que les fausses idéologies, et que voilà l'instituteur français conquis par le ministre des finances à parler à l'école sur le chapitre des vertus chrétiennes, comme le Curé, au catéchisme. Tout neutre qu'il soit, l'Etat, quel qu'il soit, ne peut faire fi, tout au moins, des règles morales que pose et défend la religion. C'est ainsi que toute société menacée dans son existence en reviendra toujours à confesser, au moins implicitement, qu'il n'y a de salut pour elle que dans l'acceptation, par les hommes, de l'idée du devoir et par le retour au Décalogue.

Par leur portée générale et les conséquences qu'elles impliquent, les paroles de M. Klotz dépassent les circonstances qui l'amènent à les prononcer. Elles nous permettent de saisir aussi que le revirement des esprits, dans les milieux français « laïcs », est beaucoup plus profond que quelques apparences le laissent supposer. Devant le péril national et social, en présence de la « vague de panique » qui est l'expression d'un impérieux besoin de jouissance, les hommes responsables des destinées du pays sentent enfin la faillite du matérialisme. Ils veulent reconstruire ceux que, dans chaque village, ils s'appliquaient hier à opposer : le Curé et l'instituteur et ils appellent dédaigneusement l'Eglise et l'Ecole à une collaboration sur le terrain moral.

Il y a, maintenant, une Chambre française capable d'entendre ce langage sans se cabrer, apte même, par l'état d'esprit qui l'anime, à y applaudir, comme elle approuva, le lendemain, au cours de la discussion sur le relèvement des tarifs de chemin de fer, deux hommes dont les débuts à la tribune ont fait grande impression, M. Artaud, président de la Chambre de commerce de Marseille, et M. Isaac, ancien président de la Chambre de commerce de Lyon.

Tous deux ont été écoutés avec une attention soutenue, tous deux ont exposé une thèse de bon sens que M. Isaac a formulée en ces termes : « Vous ne pouvez pas rester dans une situation où les réseaux, travaillant au-dessous du prix de revient, sont obligés de perdre chaque jour des sommes considérables et, par conséquent, ne peuvent pas faire les dépenses indispensables et rapides qui sont nécessaires pour vous donner satisfaction. »

Devant ces « compétences », les socialistes, dont M. Léon Blum s'était fait le porte-parole, se sont vus impuissants, comme devait l'être encore l'un d'eux, M. Vaillant-Couturier, quand on en vint, dans la même discussion, aux avantages à accorder aux mutilés, anciens combattants, obligés à des déplacements. A cet aveu maladroît d'une cause juste, M. Maginot n'a pas craint de reprocher « la surenchère démagogique » à laquelle il osait se livrer, en demandant, pour les mutilés, des exemptions trop considérables.

En étudiant le relèvement des taxes sur les chemins de fer, la Chambre a fait preuve, notamment à l'occasion de cet incident, d'une modération, rare dans les Assemblées, ou trop souvent, flatter l'électeur est le comble de la sagesse. Elle n'a point voulu multiplier les dérogations, élever les mesures prises et les rendre inefficaces ; elle a entendu poser le principe que chacun, suivant ses facultés, doit accepter sa part des charges publiques. Ce fait aussi, eu égard au passé, peut être considéré comme un heureux changement.

Voilà où nous en sommes, à la veille des élections sénatoriales et présidentielles, sur lesquelles il est difficile de rien prévoir encore de bien décisif. Puissent-elles être impressionnées par cette atmosphère sereine et sérieuse, par ces hauts sentiments patriotiques et moraux que les dernières discussions, à la Chambre et au Sénat, ont créées et renforcées dans le pays tout entier. Cela, probablement n'ira pas tout seul, car les radicaux-socialistes, battus le 16 novembre, cherchent à repêcher ceux des leurs que le suffrage universel a délaissés. M. Laferrière se présente dans l'Hérault, M. René Benoît dans le Var. Le radicalisme, qui, à tort ou à raison,

prisa le Sénat, voudrait-il en faire maintenant sa capitale? Pour faire aboutir ce plan, on compte les concours socialistes. Reste à savoir si les députés sénatoriaux se prêteront à la manœuvre et acquiesceront à de telles combinaisons et à de pareils compromis.

Les élections sénatoriales en France

Paris, 12 janvier. (Havas.) — Le premier tour de scrutin a donné les résultats suivants : Conservateurs : sortants, 4, nouveaux, 7; total, 11. Républicains : sortants, 4, nouveaux, 4; total, 8. Républicains progressistes : sortants, 5, nouveaux, 6; total, 11. Républicains de gauche : sortants, 14, nouveaux, 18; total, 32. Radicaux et radicaux-socialistes : sortants 35, nouveaux, 31; total, 66. Républicains socialistes : sortant, 0, nouveau, 1; total, 1. Total général, 129. Il y a 111 ballottages après le 1er tour.

Paris, 12 janvier. (Havas.) — Dans le département de la Meuse, au second tour de scrutin, M. Poincaré est élu par 742 voix sur 790 votants. La proclamation du scrutin a été accueillie au milieu d'un vif enthousiasme.

Sont élus : Méline, ex-président du conseil; Jeanvency, René; Besnard, ancien ministre; de Monzie, Bienvu-Martin, Lebrun, Steeg, Mascaraud, Berthelot, Dausset, Strauss, Georges-Lévy, général Bourgeois, Schramek, Berthouat, Hugues Leroux.

Haute-Savoie : sont élus le docteur Goy, F. David et le docteur Gallet.

Jura : est élu M. Pichon, sénateur sortant, radical.

M. Jules Méline a été élu dans les Vosges comme républicain progressiste. Dans le même département sont élus Leberlin, radical, et le comte d'Alsace, républicain progressiste.

Haut-Rhin : sont élus, le général Bresson, républicain libéral, et M. J. Scherer, radical.

Savoie : est élu, M. Milan, sénateur sortant radical. Dans le Bas-Rhin, sont élus : d'abbé Deisler, M. Diebolt-Weber, Lazare Weiller, Eccard, général Taufflieb.

Dans la Moselle, sont élus : chanoine Collet et général Hirschauer.

Paris, 12 janvier. (Havas.) — Sont élus : MM. Dubost, président du Sénat, Tissier, Masse.

Deux socialistes unifiés sont élus : les députés Bouveri (Saône-et-Loire) et Fourment (Vosg.).

Un projet prêt à M. Clémenceau

Paris, 10 janvier. (Havas.) — Selon le journal l'Evénement, dans le cas où il serait élu président de la République, M. Clémenceau aurait l'intention, s'il en est besoin, d'aller aux Etats-Unis et mener une vigoureuse campagne en faveur du traité et de la Ligue des nations.

Mouvement diplomatique français

Paris, 11 janvier. (Havas.) — Le Journal annonce que M. Clémenceau va élever la légation de France à Varsovie au rang d'ambassade. Le premier titulaire en sera M. de Beauport de Saint-Aulaire, actuellement ministre de France à Bucarest. M. Pralon, qui dirige la légation de France en Pologne, ira remplacer à Christiania M. Doucet, qui sera nommé haut commissaire à Budapest. La légation de Roumanie reviendra à M. Daeschner, qui sera remplacé à Lisbonne par M. William Martin, actuellement chef du protocole.

Le gouverneur de Madagascar

On communique, à Paris, la note officielle suivante : Certains journaux ont annoncé la nomination éventuelle au poste de gouverneur général de Madagascar de M. Lafferre, ancien ministre de l'instruction publique. Renseignement pris au ministère des colonies, la question de la désignation d'un nouveau gouverneur général de Madagascar n'a pas été envisagée.

Statistique des destructions

Les statistiques officielles sur les dévastations en Belgique sont en préparation. Le ministre de l'Intérieur vient d'achever les listes concernant la province de Flandre occidentale. Cette province, qui comptait 141 localités, en a 60 d'entièrement détruites. La plus importante de ces localités supprimées par la guerre est Ypres, qui avait jadis 3780 habitations. En tout, ces 60 localités comptaient 30,614 maisons. Le gouvernement belge n'a placé dans la rubrique « détruit », que les endroits où rien absolument ne subsiste. Le reste est classé en « habitations détruites » et en « habitations inhabitables ».

Les prisonniers de guerre allemands

Paris, 11 janvier. (Havas.) — Selon le Matin, les premiers trains emmenant hors de France des prisonniers allemands n'ont pas pu, dès samedi soir, franchir la frontière française, car le matériel attendu de l'Allemagne, ayant subi un retard de quelques heures, n'était pas encore arrivé. Il y a 350,000 prisonniers allemands en France.

La question de Fiume

Paris, 11 janvier. (Havas.) — La conférence que MM. Clémenceau, Lloyd George et Nitzi ont tenue samedi après midi après la ratification du traité de paix, a duré deux heures et demie. Des délégués de la Yougo-Slavie y assistaient et ont exposé la situation.

Les Grecs de Turquie

Athènes, 11 janvier. Le Comité central des grecs irrédimés vient de remettre, aux ministres de France, d'Angleterre, d'Italie, des Etats-Unis, un memorandum demandant que les puissances, au moment du règlement de la question turque, tiennent compte de leurs vœux séculaires.

Les troubles de Saragosse

Saragosse, 11 janvier. (Havas.) — 4 des artilleries rebelles qui s'étaient enfuis ont été arrêtés en rase campagne. Un cinquième, voyant qu'il allait être rejoint, s'est suicidé.

Audiences pontificales

Le Saint-Père a reçu en audience privée M. le professeur Kowalski, ministre de Pologne, et le comte Michalowski, secrétaire de la Légation. Le Pape a reçu, en outre, M. Marc Sangnier.

Appel du peuple slovaque

au cardinal Amette On mande de Presbourg à l'agence Nova : MM. François Jehlička et Michel Kmosko, professeur de théologie, tous deux députés slovaques au parlement de Prague, et agissant au nom du parti populaire slovaque, ont adressé un appel au cardinal Amette, le priant d'intervenir, à la dernière heure, auprès de la Conférence de la paix pour obtenir à la Slovaquie le droit au plébiscite.

Moutons du Wurtemberg

Le Wurtemberg s'étant engagé à livrer à la Suisse de 10,000 à 12,000 moutons, comme compensation, le transport de ce bétail a commencé à travers le lac de Constance.

Une chambre de commerce anglaise

en Suisse Les délégués des commerçants anglais de Zurich, Saint-Gall, Bâle, Berne, Genève, Lucerne, Neuchâtel, Montreux et La Chaux-de-Fonds,

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

L'amiral Koltchak

Londres, 11 janvier. (Havas.) — Un radiotélégramme de Moscou dit que l'amiral Koltchak et son état-major auraient été faits prisonniers par leurs propres soldats, lesquels se seraient également emparés du trésor.

Nouvelle invention bolchéviste

et nouveau crime Stockholm, 11 janvier. On mande d'Helsingfors : Selon un radiogramme bolchéviste, un complot monarchiste aurait été découvert à Penza. Cinquante-quatre personnes auraient été exécutées.

NECROLOGIE

Mgr Ignazi

L'Observateur romano a perdu son sous-directeur, Mgr Ignazi, mort à Rome à l'âge de 75 ans. C'était un vieux tuteur; il avait été déjà rédacteur de la Voix de la Vérité, journal catholique fondé à Rome au lendemain du 20 septembre 1870.

M. Albert de Montet

On annonce, de Vevey, la mort de M. Albert de Montet, auteur de nombreux travaux historiques. M. Albert de Montet était âgé de 75 ans.

Nouvelles diverses

Certains journaux ont fait courir le bruit que le gouvernement, en Allemagne, avait été renversé par les extrémistes; ce bruit est contredit.

Au tribunal des assurances

Le Tribunal fédéral des assurances a déterminé la composition de ses Cours. M. le Dr Dupraz, de Fribourg, fait partie de la quatrième Cour extraordinaire.

Nos écrivains

Le Conseil fédéral a réparti le prix périodique pour l'encouragement de l'esprit patriotique de la façon suivante : 5000 fr. à M. le professeur Diener, de Saint-Gall, et 4000 fr. aux auteurs de La Gloire qui chante, MM. le professeur de Reynold et le compositeur Lauber.

L'impossible neutralité syndicale

Au moment où se discute l'affiliation d'importantes associations de cheminots et autres à l'Union syndicale suisse, au moment où des protagonistes de cette affiliation présentent la prétendue neutralité des syndicats socialistes, il importe de relever l'invité qui adresse à ces syndicats le plus important organe socialiste suisse, le Volksrecht de Zurich. Les syndicats, dit ce journal, ne sauraient être séparés du socialisme; ils sont une arme pour le socialisme et ils doivent renoncer sans plus tarder à leur neutralité politique, pour proclamer la lutte des classes.

Le rêve de Suzy

par Henry ARDEL

Mme Douvry avait porté un jugement téméraire en supposant que la bravoure d'André faiblirait devant la perspective des remerciements de Suzy. Comme les derniers coups de neuf heures tintaient, le jeune homme fit son apparition dans le salon.

— Bonjour, André!... Bonjour, monsieur Wilbert!...

— Les exclamations s'entre-croisaient tandis qu'il saluait successivement les hôtes de la pièce. Ce fut devant Suzy qu'il s'arrêta en dernier.

— Mademoiselle Suzanne!... Je n'osais pas encore espérer vous voir ce soir! Il me semblait que l'on ne vous laisserait plus partir du Castel! dit-il serrant la main menue qu'il enfamait toute dans la sienne.

— Vraiment?... Ce n'a pas été trop désagréable que je sois revenue vous tourmenter? demanda-t-elle, rieuse.

— Sa voix fraîche avait une intonation si gaie que M. Douvry laissa retomber la revue qu'il lisait, et son visage sombre et fatigué s'éclaira un moment.

— Oh! monsieur Wilbert, poursuivit-elle, combien vous avez été aimable de prendre pour moi une œuvre telle que je les aime!... Votre Melancholia... vous me permettez de baptiser ainsi

quand elle était près de lui. Il sentait bien qu'aux yeux de Suzy, il était tout juste un ami, rien de plus.

— Et il devenait vrai. En cette minute, elle avait même oublié sa présence. Dans un brusque retour en arrière, sa pensée l'avait ramenée au Castel. La veille encore elle jouait aussi, et quelqu'un l'écouait solitairement. Mais ce quelqu'un-là n'avait pas la stature un peu massive, la gaucherie d'allures d'André Vilbert... Ce quelqu'un-là possédait, au contraire, une élégance hautaine et séduisante, il témoignait à la petite Suzy une courtoisie respectueuse, il savait bien comment lui parler!...

— Et c'est pourquoi, tout en jouant les mélodies de Schumann qu'il aimait, elle prenait plaisir à se souvenir de lui, et eût été contente de le revoir, comme là-bas, au Castel, attentif près d'elle...

— III — Suzy était tout aimante et ne pas éprouver une grande joie à se retrouver au milieu de ceux qui lui étaient plus chers que tout au monde; et elle avait été franchement, sincèrement heureuse de les revoir tous.

Mais cette première jouissance du retour éprouvée, Suzy — elle ne pouvait se le dissimuler — Suzy s'ennuyait un peu...

— Elle n'était plus tout à fait la petite fille innocente qui était partie, un mois plus tôt, au Castel. Mme Douvry avait eu raison d'hésiter longtemps avant de lui laisser connaître la vie de villégiature telle qu'on l'entendait chez Mme Arny.

— Là-bas, l'enfant avait vécu d'une existence si facile et si riante, que l'idée qu'il existait de

par le monde des devoirs austères, des responsabilités, des sacrifices, s'était enfuie de sa pensée, comme des nuées obscures s'évanouissent dans un chaud rayonnement de soleil.

Elle avait été remarquée, complimentée, admirée. Elle avait vu un homme, dont la présence était partout recherchée, lui témoigner une constante attention. Et c'était trop naïve, trop neuve dans la science mondaine, pour se demander si Georges n'agissait pas ainsi avec toutes les femmes qui intéressaient son dilettantisme; pour apprécier à leur valeur les hommages qu'il lui adressait.

Aussi, une griserie délicieuse avait un peu troublé sa jeune raison; et elle s'était laissée entraîner bien volontiers par le tourbillon des plaisirs qui charmaient ses dix-huit ans, avides de jouir.

Puis, tout à coup, la réalité l'avait ressaisie brusquement, et elle la trouvait un peu dure. Au lieu de l'aimable insouciance qui était l'atmosphère du Castel, Suzy, à son retour, rencontra l'inquiétude de sa mère devant l'air préoccupé de M. Douvry; et une indéfinissable oppression pesait sur sa jeunesse, arrêtée dans un joyeux épanouissement.

— Comme, après tout, elle était une vaillante petite fille, elle luttait de son mieux contre ce qu'elle appelait « sa lâcheté »; elle s'absorbait de longues heures dans ses études musicales, le plus qu'elle le pouvait, honteuse, dépitée contre elle-même de se voir ainsi déraisonnable, de se sentir l'humour capricieuse.

Mais malgré ses efforts, il se trouvait encore bien des instants où son esprit avait des envolées curieuses vers le Castel; où un regret après la prenait d'en être loin, et aussi une sorte d'en-

CONFÉDÉRATION

La succession de M. Chuard

Les délégués du parti radical vaudois ont désigné comme candidat au Conseil d'Etat, pour remplacer M. Ernest Chuard, élu conseiller fédéral, M. Ferdinand Porchet, directeur de l'Ecole cantonale d'Agriculture, docteur chimiste de la station viticole, privat-docent à l'Université, auteur de nombreux travaux scientifiques. L'élection aura lieu le 25 janvier.

Le parti libéral appuyant cette candidature, M. Porchet n'aura vraisemblablement pas de concurrent.

Joffre à la Chaux-de-Fonds

Après s'être arrêté samedi à Neuchâtel, où il a été reçu par le gouvernement et les autorités municipales, le maréchal Joffre, accompagné de Mme la maréchale et de Mlle Joffre, s'est rendu hier dimanche à La Chaux-de-Fonds, où il a été très fêté.

La question de la durée du travail

Le Département de l'économie publique a pris, en date du 26 décembre, une décision retardant la mise à exécution de la nouvelle loi sur les fabriques en ce qui concerne la durée du travail. Cette décision est l'objet de critiques injustifiées dans une partie de la presse, mande-t-on du Palais fédéral.

Il était en particulier impossible de régler, dans la période du 30 septembre au 31 décembre, l'application de la semaine de travail normale modifiée. Si les établissements qui entendaient se réclamer de cette disposition eussent été obligés d'introduire la semaine de quarante-huit heures au commencement de l'année, pour revenir tôt après à une semaine plus longue, en vertu de l'autorisation qui pouvait leur être accordée, il en eût résulté une perturbation préjudiciable aussi bien aux ouvriers qu'aux industriels. C'est à cela qu'on a voulu parer, en fixant une période transitoire.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER

Les voleurs d'un demi-million

Dans les premiers jours de janvier, un vol de 500,000 francs de bons de la Défense nationale avait été commis à Reims au préjudice du percepteur de cette ville.

Les auteurs de ce cambriolage commis entre midi et une heure, pendant l'absence du percepteur et ont été arrêtés vendredi : ce sont deux Arabes : Ibrahim Sellem, dit « Dédé », 24 ans, et Djoudjer Hachour, dit « Jojo », 26 ans.

Le premier a été arrêté dans un bureau de poste du quartier de la Bastille au moment où il se présentait pour encaisser plusieurs bons volés. Son complice a été appréhendé quelque temps après dans un hôtel.

On a retrouvé sur ces deux Arabes une soixantaine de mille francs de bons et 5,000 francs en espèces, et, au domicile d'un complice, 57,000 francs.

Tués à coups de hache

Près de Belfort, un individu resté inconnu a tué, à coups de hache, M. Thouvenin, cultivateur; et sa domestique, Joséphine Zimmermann. En outre, il a blessé grièvement une autre domestique et Mme Thouvenin au moment où elle allait se porter au secours de son mari.

L'intention de l'assassin était de s'emparer de l'argent des deux époux Thouvenin, mais ayant été dérangé, il a été obligé de s'enfuir sans avoir pu commettre son vol.

Une maison s'éroule

Une maison d'Avelino (Italie centrale) s'est écroulée vendredi à midi pendant que la famille qui l'habitait se trouvait à table. Trois enfants ont été tués; le père et deux petits-fils ont été grièvement blessés.

SUISSE

Danger écarté

Samedi après midi, on a fait sauter le bloc de rocher qui menaçait la voie ferrée entre Salquenen et Lutèche. La circulation des trains a été momentanément interrompue, pour permettre de débarrasser la voie.

Ecrasé par un tramway

En voulant ramasser sa casquette, que le vent avait emportée, un livreur de Zurich, Henri Schöb, âgé de 50 ans, marié, tomba sous un tramway et fut écrasé.

Les escrocs étrangers

On a arrêté, à la gare principale de Zurich, un commerçant grec, au moment où il allait

Sommaire des Revues

Revue pratique d'apologétique. 1er décembre. Pour un ordre international chrétien. — Une médiation de Léon XIII et un arbitrage de Pie X : Y. de la Brière. — Les études bibliques chez les catholiques français : L. Venard Lactance. — Un apologiste laïque de la Providence au IVe siècle (suite) : A. d'Als. — La question de la natalité et les patronages catholiques : J. Labourt. — Informations. — Revue des revues. — Bibliographie.

Librairie Gabriel Beauchesne, rue de Rennes, 117, Paris VII.

REVUE

Le rêve de Suzy

par Henry ARDEL

Mme Douvry avait porté un jugement téméraire en supposant que la bravoure d'André faiblirait devant la perspective des remerciements de Suzy. Comme les derniers coups de neuf heures tintaient, le jeune homme fit son apparition dans le salon.

— Bonjour, André!... Bonjour, monsieur Wilbert!...

— Les exclamations s'entre-croisaient tandis qu'il saluait successivement les hôtes de la pièce. Ce fut devant Suzy qu'il s'arrêta en dernier.

— Mademoiselle Suzanne!... Je n'osais pas encore espérer vous voir ce soir! Il me semblait que l'on ne vous laisserait plus partir du Castel! dit-il serrant la main menue qu'il enfamait toute dans la sienne.

— Vraiment?... Ce n'a pas été trop désagréable que je sois revenue vous tourmenter? demanda-t-elle, rieuse.

— Sa voix fraîche avait une intonation si gaie que M. Douvry laissa retomber la revue qu'il lisait, et son visage sombre et fatigué s'éclaira un moment.

— Oh! monsieur Wilbert, poursuivit-elle, combien vous avez été aimable de prendre pour moi une œuvre telle que je les aime!... Votre Melancholia... vous me permettez de baptiser ainsi

quand elle était près de lui. Il sentait bien qu'aux yeux de Suzy, il était tout juste un ami, rien de plus.

— Et il devenait vrai. En cette minute, elle avait même oublié sa présence. Dans un brusque retour en arrière, sa pensée l'avait ramenée au Castel. La veille encore elle jouait aussi, et quelqu'un l'écouait solitairement. Mais ce quelqu'un-là n'avait pas la stature un peu massive, la gaucherie d'allures d'André Vilbert... Ce quelqu'un-là possédait, au contraire, une élégance hautaine et séduisante, il témoignait à la petite Suzy une courtoisie respectueuse, il savait bien comment lui parler!...

— Et c'est pourquoi, tout en jouant les mélodies de Schumann qu'il aimait, elle prenait plaisir à se souvenir de lui, et eût été contente de le revoir, comme là-bas, au Castel, attentif près d'elle...

— III — Suzy était tout aimante et ne pas éprouver une grande joie à se retrouver au milieu de ceux qui lui étaient plus chers que tout au monde; et elle avait été franchement, sincèrement heureuse de les revoir tous.

Mais cette première jouissance du retour éprouvée, Suzy — elle ne pouvait se le dissimuler — Suzy s'ennuyait un peu...

— Elle n'était plus tout à fait la petite fille innocente qui était partie, un mois plus tôt, au Castel. Mme Douvry avait eu raison d'hésiter longtemps avant de lui laisser connaître la vie de villégiature telle qu'on l'entendait chez Mme Arny.

— Là-bas, l'enfant avait vécu d'une existence si facile et si riante, que l'idée qu'il existait de

par le monde des devoirs austères, des responsabilités, des sacrifices, s'était enfuie de sa pensée, comme des nuées obscures s'évanouissent dans un chaud rayonnement de soleil.

Elle avait été remarquée, complimentée, admirée. Elle avait vu un homme, dont la présence était partout recherchée, lui témoigner une constante attention. Et c'était trop naïve, trop neuve dans la science mondaine, pour se demander si Georges n'agissait pas ainsi avec toutes les femmes qui intéressaient son dilettantisme; pour apprécier à leur valeur les hommages qu'il lui adressait.

Aussi, une griserie délicieuse avait un peu troublé sa jeune raison; et elle s'était laissée entraîner bien volontiers par le tourbillon des plaisirs qui charmaient ses dix-huit ans, avides de jouir.

Puis, tout à coup, la réalité l'avait ressaisie brusquement, et elle la trouvait un peu dure. Au lieu de l'aimable insouciance qui était l'atmosphère du Castel, Suzy, à son retour, rencontra l'inquiétude de sa mère devant l'air préoccupé de M. Douvry; et une indéfinissable oppression pesait sur sa jeunesse, arrêtée dans un joyeux épanouissement.

— Comme, après tout, elle était une vaillante petite fille, elle luttait de son mieux contre ce qu'elle appelait « sa lâcheté »; elle s'absorbait de longues heures dans ses études musicales, le plus qu'elle le pouvait, honteuse, dépitée contre elle-même de se voir ainsi déraisonnable, de se sentir l'humour capricieuse.

Mais malgré ses efforts, il se trouvait encore bien des instants où son esprit avait des envolées curieuses vers le Castel; où un regret après la prenait d'en être loin, et aussi une sorte d'en-

REVUE

Le rêve de Suzy

par Henry ARDEL

Mme Douvry avait porté un jugement téméraire en supposant que la bravoure d'André faiblirait devant la perspective des remerciements de Suzy. Comme les derniers coups de neuf heures tintaient, le jeune homme fit son apparition dans le salon.

— Bonjour, André!... Bonjour, monsieur Wilbert!...

— Les exclamations s'entre-croisaient tandis qu'il saluait successivement les hôtes de la pièce. Ce fut devant Suzy qu'il s'arrêta en dernier.

— Mademoiselle Suzanne!... Je n'osais pas encore espérer vous voir ce soir! Il me semblait que l'on ne vous laisserait plus partir du Castel! dit-il serrant la main menue qu'il enfamait toute dans la sienne.

— Vraiment?... Ce n'a pas été trop désagréable que je sois revenue vous tourmenter? demanda-t-elle, rieuse.

— Sa voix fraîche avait une intonation si gaie que M. Douvry laissa retomber la revue qu'il lisait, et son visage sombre et fatigué s'éclaira un moment.

— Oh! monsieur Wilbert, poursuivit-elle, combien vous avez été aimable de prendre pour moi une œuvre telle que je les aime!... Votre Melancholia... vous me permettez de baptiser ainsi

quand elle était près de lui. Il sentait bien qu'aux yeux de Suzy, il était tout juste un ami, rien de plus.

— Et il devenait vrai. En cette minute, elle avait même oublié sa présence. Dans un brusque retour en arrière, sa pensée l'avait ramenée au Castel. La veille encore elle jouait aussi, et quelqu'un l'écouait solitairement. Mais ce quelqu'un-là n'avait pas la stature un peu massive, la gaucherie d'allures d'André Vilbert... Ce quelqu'un-là possédait, au contraire, une élégance hautaine et séduisante, il témoignait à la petite Suzy une courtoisie respectueuse, il savait bien comment lui parler!...

— Et c'est pourquoi, tout en jouant les mélodies de Schumann qu'il aimait, elle prenait plaisir à se souvenir de lui, et eût été contente de le revoir, comme là-bas, au Castel, attentif près d'elle...

— III — Suzy était tout aimante et ne pas éprouver une grande joie à se retrouver au milieu de ceux qui lui étaient plus chers que tout au monde; et elle avait été franchement, sincèrement heureuse de les revoir tous.

Mais cette première jouissance du retour éprouvée, Suzy — elle ne pouvait se le dissimuler — Suzy s'ennuyait un peu...

— Elle n'était plus tout à fait la petite fille innocente qui était partie, un mois plus tôt, au Castel. Mme Douvry avait eu raison d'hésiter longtemps avant de lui laisser connaître la vie de villégiature telle qu'on l'entendait chez Mme Arny.

— Là-bas, l'enfant avait vécu d'une existence si facile et si riante, que l'idée qu'il existait de

par le monde des devoirs austères, des responsabilités, des sacrifices, s'était enfuie de sa pensée, comme des nuées obscures s'évanouissent dans un chaud rayonnement de soleil.

Elle avait été remarquée, complimentée, admirée. Elle avait vu un homme, dont la présence était partout recherchée, lui témoigner une constante attention. Et c'était trop naïve, trop neuve dans la science mondaine, pour se demander si Georges n'agissait pas ainsi avec toutes les femmes qui intéressaient son dilettantisme; pour apprécier à leur valeur les hommages qu'il lui adressait.

Aussi, une griserie délicieuse avait un peu troublé sa jeune raison; et elle s'était laissée entraîner bien volontiers par le tourbillon des plaisirs qui charmaient ses dix-huit ans, avides de jouir.

Puis, tout à coup, la réalité l'avait ressaisie brusquement, et elle la trouvait un peu dure. Au lieu de l'aimable insouciance qui était l'atmosphère du Castel, Suzy, à son retour, rencontra l'inquiétude de sa mère devant l'air préoccupé de M. Douvry; et une indéfinissable oppression pesait sur sa jeunesse, arrêtée dans un joyeux épanouissement.

— Comme, après tout, elle était une vaillante petite fille, elle luttait de son mieux contre ce qu'elle appelait « sa lâcheté »; elle s'absorbait de longues heures dans ses études musicales, le plus qu'elle le pouvait, honteuse, dépitée contre elle-même de se voir ainsi déraisonnable, de se sentir l'humour capricieuse.

Mais malgré ses efforts, il se trouvait encore bien des instants où son esprit avait des envolées curieuses vers le Castel; où un regret après la prenait d'en être loin, et aussi une sorte d'en-

REVUE

Le rêve de Suzy

par Henry ARDEL

Mme Douvry avait porté un jugement téméraire en supposant que la bravoure d'André faiblirait devant la perspective des remerciements de Suzy. Comme les derniers coups de neuf heures tintaient, le jeune homme fit son apparition dans le salon.

— Bonjour, André!... Bonjour, monsieur Wilbert!...

— Les exclamations s'entre-croisaient tandis qu'il saluait successivement les hôtes de la pièce. Ce fut devant Suzy qu'il s'arrêta en dernier.

— Mademoiselle Suzanne!

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

prendre la fuite après s'être rendu coupable d'un détournement de 11.000 francs, au préjudice d'un de ses compatriotes.

Une affaire de corruption

La police de Genève a arrêté samedi Marius M., négociant à Marseille, recherché pour corruption de fonctionnaires du ravitaillement. M. distribuait de fortes sommes pour obtenir des facilités d'exportation.

Tempête et avalanches

Pendant toute la journée d'hier dimanche et pendant la nuit dernière, le vent a soufflé avec violence.

La tempête d'hier dimanche après midi a causé des dégâts dans certains quartiers de Paris. Des mâts ont été renversés, des arbres déracinés et des cheminées enlevées. Des murs se sont écroulés. Une pluie abondante est tombée dans la soirée.

La neige est tombée en masse ces jours derniers dans le Haut-Valais. Au-dessus de Stalden, la nouvelle couche atteint 1 m. 50. En amont de Torbel, elle atteint la hauteur d'un homme. Dans la vallée de Viège, toutes les communications par poste, télégraphe et téléphone aux vallées inférieures sont interrompues depuis la fête des Neiges. La vallée de Saas, les avalanches ont choisi le moment.

Les trains du chemin de fer de la Furka ont été arrêtés par la neige.

La circulation est totalement suspendue sur la route du Simplon.

Dans la vallée de Trinita (Piémont), une avalanche a enseveli plusieurs maisons et coupé cinq ponts. Trois personnes ont disparu. Neuf d'entre elles ont été retirées mortes de dessous les débris. Six appartenaient à la même famille. L'une des femmes ensevelies tenait encore son enfant dans ses bras.

Echos de partout

LE DERNIER VOYAGE DE M. CLÉMENTEAU

Le 31 décembre, il s'est produit au départ de Paris du train qui emmenait M. Clémenteau dans le Var, un petit incident qui a été inexactement raconté.

Le train s'était ébranlé à l'heure fixée. Il n'avait pas fait dix mètres qu'il s'arrêtait. On crut à un accident, on se précipita, on s'informa. Il n'y avait aucun mal, seulement, M. Clémenteau s'était soudain aperçu que M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la guerre, n'était pas là et il avait fait stopper le train pour l'attendre.

On attendit une minute, cinq minutes, dix minutes. Enfin, un haut fonctionnaire de la gare fit observer qu'il n'était pas possible de manquer davantage à l'horaire sans s'exposer à des catastrophes. Mais, juste comme il allait donner le départ, M. Ignace tout courant arriva.

Alors, M. Clémenteau grogna dans sa moustache :

— Il ne changera jamais, celui-là ! Il arrête même les trains.

Mais, arrivé dans le Var, l'humeur de M. Clémenteau devint de la bonne humeur de circonstance. Il fut reçu avec amour, délice et orgue.

Trois jours durant, ce fut la même biesse. Les Varois étaient vraiment affamés de voir ce « Triomphateur ». La reconnaissance qu'ils lui vouaient en leur cœur les transportait dès qu'il avait paru. Et sa vigueur des subjuguait sans doute autant que son génie. Cette blanche moustache de grand-père les attendrissait ; ces quatre-vingts ans si allègres enflammaient leur admiration.

Il semblait, en effet, que M. Clémenteau avait aussi vaincu la nature. Levé avant six heures, il pouvait, cahoté par les chemins, parcourir plusieurs dizaines de lieues, prononcer vingt discours, serrer des milliers de mains, gravir les pentes des villages et les escaliers des manoirs, et se retrouver le soir, parmi ceux qui l'accompagnaient, dispos et narquois. Familièrement, paternellement, il causait avec ses convives.

Et il se servait copieusement de carottes, de haricots et de petits pois :

— Les légumes, c'est le pain des vieillards...

On admirait sa santé, l'appétit qu'il avait recouvré en vieillissant.

Et on lui portait toast sur toast. Et il répondait coup sur coup, toujours spirituel et familier.

L'accent provençal tonifiait et pimentait encore l'enthousiasme. Le plus pur des enfants du Var, M. Reymoneq, hier sénateur, aujourd'hui député, avait composé une glose à ces réjouissances. En sa langue natale, il célébra « Clémenteau » : « Il n'est de beau pays que la Provence, fille du soleil d'or et de la mer bleue. Le soleil, c'est ici seulement qu'on en peut admirer la splendeur. Parisiens, vous ne connaissez pas le soleil ! Le soleil, à Paris, est une vieille âme qui sort de la messe de minuit... »

Malheureusement, le soleil que M. Reymoneq vantait à « Clémenteau » n'était pas de sa fête.

Le lendemain, debout avant l'aurore, M. Clémenteau entamait l'omelette matutina, la fourchette alerte, l'œil gai :

— Reymoneq ! fera-t-il beau aujourd'hui ?

Et M. Reymoneq, examinant le ciel rouge, répondit cet oracle d'un ton où les finesse sonnerent comme des cloches :

— Monsieur le président, c'est rouge le matin, pluie en chemin...

— Alors, en route ! prononça Clémenteau.

Et M. le président reprit en une nouvelle

randonnée triomphale, où la grosse pluie de Provence ne peut abattre l'enthousiasme des Varois.

MOT DE LA FIN

Un député. — Je viens de lire mon discours dans les journaux.

L'ami. — Et vous en êtes content ?

Le député. — Je vous crois ! Je voudrais pouvoir parler aussi bien.

FRIBOURG

M. le conseiller fédéral Musy à Albeuve

Hier dimanche, le village d'Albeuve a félicité M. Musy, conseiller fédéral, son ressortissant. Eglise magnifiquement ornée ; messe remarquablement exécutée. A l'évangile, excellent sermon de M. le chanoine Castella, qui, sur ce texte : *Labors sicut bonus miles Christi Jesus*, a démontré l'harmonie des rapports dans la société chrétienne. Après la grand-messe, sur la place, discours, au nom de la population, par M. l'industriel.

Au banquet, qui a réuni ensuite les autorités civiles et religieuses, de remarquables discours ont été prononcés par M. Méntrey, révérend curé d'Albeuve ; M. Berset, très révérend doyen de Gruyère ; M. Savoy, président du Conseil d'Etat ; M. Bernard Weck, conseiller d'Etat ; M. Grand, président du Grand Conseil ; M. ien révérend curé de Grandvillard ; M. solli conseiller fédéral ; M. Chatton, conseiller etc.

Nous reviendrons demain sur la fête d'Albeuve.

Association ou pacte de messes

Trop peu de personnes connaissent l'existence de l'Association de messes, dite aussi plus communément « Pacte de messes ». Ce Pacte se rattache à la Congrégation de la Sainte Vierge établie pour les hommes à l'église de Notre-Dame de Fribourg, et fondée par le Bienheureux Pierre Canisius. Il s'agit d'une véritable association d'assistance mutuelle pour chacun des membres de ce pacte, lors de son décès. En effet, à l'annonce de la mort d'un confrère, chaque associé est tenu de faire célébrer une messe pour le repos de son âme. L'Association étant régulièrement composée de cent membres, ce sont donc cent messes que l'on s'assure après sa mort en faisant partie du Pacte.

Les personnes désireuses de se faire recevoir dans cette double Association peuvent s'adresser au secrétaire, M. E. Richard, Stalden, 143, à Fribourg, qui se met à leur disposition pour tout renseignement.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Cheur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, lundi, à 8 h. 1/2, répétition et assemblée générale extraordinaire au local.

Musique La Concordia. — Ce soir, lundi, répétition.

Les abonnés qui préfèrent ne pas recevoir de cartes de remboursement voudront bien nous envoyer le montant de leur abonnement jusqu'au 20 janvier au plus tard. Le mandat peut être envoyé à notre compte de chèques Ila 54, moyennant une surtaxe de 5 cent. prélevée par la poste.

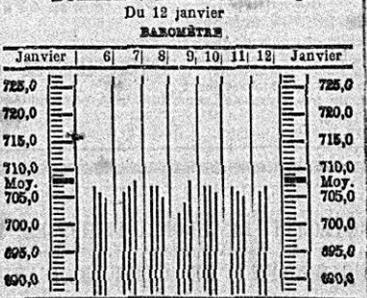
Changes à vue de la Bourse de Genève

	Demande	Offre
Paris	49 70	51 70
Londres (livre st.)	90 98	81 38
Allemagne (marc)	10 15	12 15
Italie (lire)	41 05	43 05
Autriche (couronne)	3 20	4 30
Prague (couronne)	7 50	9 50
New-York (dollar)	5 44	5 84
Bruxelles	60 25	62 25
Madrid (peseta)	106 40	108 40
Amsterdam (florin)	212 50	214 50
Pétrograd (rouble)	5 —	9 —

Calendrier

Mardi 13 janvier
Saint LÉONCE, évêque
Saint Léonce eût fort à combattre les hérétiques sous Licinius et sous Constantin.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



TEMPS PROBABLE

Zurich, 12 janvier, midi.
Le temps va se remettre lentement. Encore un peu de pluie ou de neige suivant l'altitude.

Les élections sénatoriales françaises

Paris, 12 janvier.
(Havas.) — Elections sénatoriales. — On connaît 229 résultats sur 240. Sont élus 18 conservateurs, qui gagnent 3 sièges ; 13 républicains libéraux, qui gagnent 4 sièges ; 19 républicains progressistes, qui perdent 3 sièges ; 58 républicains de gauche, qui gagnent un siège ; 116 radicaux et radicaux socialistes, qui perdent 17 sièges ; 2 républicains socialistes, qui gagnent 2 sièges, 2 socialistes unifiés, qui gagnent 2 sièges.

Paris, 12 janvier.
(Havas.) — Les anciens présidents du conseil, Charles Dupuy, dans la Haute-Loire, et Léon Bourgeois, dans la Marne, sont élus, ainsi que l'ancien ministre Vallé.

Au second tour sont élus, dans le Rhône, Gourju, progressiste, et Bussy, républicain.

Le mémoire des Alliés à l'Italie

Milan, 12 janvier.
Malgré la défense de la censure, le *Popolo d'Italia* a publié dans une édition spéciale le mémoire des Alliés à l'Italie. L'édition n'a pu être saisie qu'au moment où elle était presque vendue dans les cafés, restaurants, théâtres, etc.

Milan, 12 janvier.

Le contenu du mémoire rapporté par M. Scialoja de France et d'Angleterre, il y a quelques semaines, provoque une profonde indignation. Le *Secolo* se demande, dans un article de fond, comment des milieux gouvernementaux peuvent encore être, dans ces circonstances, optimistes et nourrir des espoirs concernant le résultat de la conférence des chefs des gouvernements à Paris. Le *Secolo* dit que la politique de la France, qui se dévoile maintenant dans les difficultés de la question adriatique, montre la tendance d'une prédominance politique, économique et militaire, qui se base sur la convention franco-anglaise et dans laquelle l'Italie joue le rôle d'un intrus. Cette politique est fautive et mènera à un échec certain. La grande faute que pourrait commettre la France et l'Angleterre serait de blesser les sentiments les plus sacrés des Italiens. L'Italie doit dominer dans cette circonstance à preuve de sa force de caractère. Le temps apportera la justice.

Au Conseil des Alliés

Paris, 12 janvier.
(Havas.) — Le Conseil suprême s'est réuni hier soir, dimanche, à 6 heures, au ministère des affaires étrangères. La séance a été secrète. Seuls les chefs des gouvernements y assistaient.

Paris, 12 janvier.
Le *Temps* écrit que M. Nitti s'est rencontré vendredi avec M. Trumbich, représentant des Yougoslaves. Il ajoute que naturellement on ne sait rien de leur long entretien, mais on croit que cette conversation ne sera pas la dernière.

Fin du blocus de la Baltique

Stettin, 12 janvier.
(Wolf.) — Selon une dépêche de la commission navale, le blocus de la mer Baltique a cessé hier après midi. Les premiers navires allemands ont déjà levé l'ancre.

Le rapatriement des prisonniers allemands

Paris, 12 janvier.
(Havas.) — Une très haute personnalité qui a pris part à la conférence pour le rapatriement des prisonniers allemands, a déclaré au *Petit Journal* :

Le plan comporte en principe 6 trains de rapatriement de troupes par jour, 3 via Dusseldorf, un via Coblenze, un via Mayence, un via Strasbourg.

Les officiers auront la faculté de passer par la Suisse et par trains spéciaux.

Les trains de troupes serviront au rapatriement des prisonniers allemands groupés dans le Nord, mais quelques détachements se trouvent encore dans l'Ouest. Pour ceux-là, le rapatriement par mer et par paquebots allemands a été résolu. Les départs auront lieu de Bordeaux-Lapalisse, Saint-Nazaire, Le Havre. En principe, le rapatriement commencera 24 heures après l'arrivée du matériel nécessaire. Il durera environ un mois et demi.

Le bolchévisme menaçant

Bucarest, 12 janvier.
L'opinion publique en Roumanie est vivement impressionnée par les échecs des armées de Danikine et la recrudescence du bolchévisme en Ukraine. Aussi, dans un conseil des ministres, le gouvernement roumain a-t-il examiné le nouveau danger dont la Roumanie est menacé par les armées rouges victorieuses et par l'impossibilité des armées russes d'arrêter leur avance. Les dernières nouvelles de l'Ukraine parlent de la prochaine évacuation d'Odessa par les armées russes désorganisées.

Suppression des tribunaux militaires

Berlin, 12 janvier.
(Wolf.) — Le projet de loi sur la suppression de la justice militaire a été déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale allemande. Selon l'article 1 et conformément à l'article 106 de la constitution de l'empire, la justice militaire est supprimée, exception faite pour les procédures en cas de guerre et pour le service des hommes de la marine se trouvant à bord de vaisseaux de guerre. La loi prévoit que les cas relevant de la justice militaire seront dorénavant jugés par les Chambres pénales, les tribunaux criminels et par le tribunal d'empire. Les officiers pourront fonctionner comme défenseurs, ainsi que d'autres défenseurs choisis par les soldats.

Conflit du travail en Danemark

Copenhague, 12 janvier.
(Havas.) — Le *National Tidende* apprend de Stockholm que les pourparlers engagés entre l'association des ouvriers de l'industrie métallurgique et les patrons ont été rompus sans qu'un résultat ait été obtenu.

Fin de grève

Berlin, 12 janvier.
(Wolf.) — L'association centrale des employés communique : Le but de la grève des employés des compagnies d'assurances étant maintenant atteint, soit d'obliger les patrons à engager des pourparlers, l'association centrale a décidé de cesser la grève. Le travail recommencera lundi, dans toutes les sociétés.

Wilhelmshaven, 12 janvier.

(Wolf.) — La majorité des ouvriers des docks s'est prononcée hier dimanche, pour l'introduction du travail aux pièces.

Les cheminots allemands en grève

Berlin, 12 janvier.
Selon une information du *Berliner Lokalanzeiger*, les employés des chemins de fer, à Essen, ont décidé samedi après midi, malgré l'invitation du syndicat des cheminots à reprendre le travail, de participer à la grève. Cette décision a été prise à une grande majorité.

Berlin, 12 janvier.

(Wolf.) — Le président du Reich allemand, d'accord avec les ministres, a pris une ordonnance pour le rétablissement de la sécurité et de l'ordre public dans les districts de Dusseldorf, d'Arnsberg, de Munster et de Minden. Selon cette ordonnance, les restrictions prévues à l'article 48 de la constitution de l'empire en ce qui concerne les libertés personnelles, etc., peuvent être appliquées et le pouvoir exécutif est transmis au ministre de la défense nationale. Les ordres concernant l'administration civile seront donnés par le commandement militaire, avec le consentement d'un commissaire du gouvernement. Le général von Walter a été nommé commandant militaire et le commissaire d'empire Severing commissaire du gouvernement. Cette ordonnance entre en vigueur immédiatement.

Une ordonnance du commandant militaire interdit en même temps l'arrêt du travail dans les entreprises de toute nécessité, telles que les entreprises des transports publics et les services du gaz, de l'eau, de l'électricité et du charbon.

Berlin, 12 janvier.

(Wolf.) — Une publication commune du gouvernement de l'empire et du gouvernement prussien invite les cheminots à reprendre immédiatement leur service, cela au nom et dans l'intérêt du peuple tout entier. Toute nouvelle journée de grève, dit la publication, cause des soucis à la politique extérieure et intérieure. Ne vous laissez pas jouer plus longtemps. Pensez aux 400.000 prisonniers de guerre que vos agissements retiennent éloignés de leurs femmes et enfants. Nous userons de tout notre pouvoir et de toute notre énergie pour éviter ces suites. Où cela est nécessaire, l'état de siège sera proclamé en vertu de l'article 48 de la constitution.

Elberfeld, 12 janvier.

(Wolf.) — Un courant extrémiste très prononcé se fait sentir actuellement chez les cheminots en grève, lesquels demandent l'arrêt des travaux de toute nécessité (trains express, trains de denrées alimentaires et trains de lait) afin de donner plus de pression à leur revendications.

Kattowitz, 12 janvier.

L'agence Wolff apprend de source authentique, au sujet de la grève de l'arrondissement des chemins de fer de Haute-Silésie, que la situation s'est aggravée depuis samedi. Nombre d'ouvriers des chemins de fer se sont joints à la grève, y compris ceux de Ratibor, Annaberg, Kattowitz, Beuthen, etc.

A Gleschwitz, la grève doit aussi avoir été déclarée hier. Les travaux indispensables sont encore exécutés en grande partie. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu de troubles ni d'actes de sabotage.

Le trafic des marchandises est maintenu, quoique dans une mesure restreinte.

Le trafic des voyageurs se fait normalement, à part certains retards. Cependant, on s'attend à ce que la situation s'aggrave à partir d'aujourd'hui.

Essen, 12 janvier.

(Wolf.) — Samedi soir, les comités de trois syndicats ont pris la direction de la grève des ouvriers des chemins de fer de l'arrondissement d'Essen. Les travaux indispensables sont encore exécutés.

Samedi, une commission spéciale formée de représentants de la direction des chemins de fer et de trois représentants des syndicats s'est réunie à Berlin, afin de discuter avec le gouvernement, au sujet des nouvelles revendications des cheminots.

Les revendications des syndicats sont les suivantes :

1. Tout le district industriel de Duisbourg à Dortmund sera placé dans la première catégorie économique.
2. Les salaires à des ouvriers non qualifiés seront réglés conformément à l'augmentation des salaires des ouvriers de métiers.
3. Le versement des augmentations de salaires sera fait immédiatement.

Une partie des grévistes exige en plus le versement des nouveaux salaires avec un effet rétro-actif dès le 1^{er} octobre 1919 et le versement d'une indemnité d'achat à tous les employés de chemins de fer.

Les fonctionnaires continuent leur service dans la plupart des stations.

Berlin, 12 janvier.

(Gazette de Voss.) — La grève des cheminots s'est étendue hier dans les districts industriels

rhénans, en Westphalie comme en Haute-Silésie.

La *Gazette de Voss* assure que la grève du mouff ferroviaire du Rhin paralysera prochainement tout le trafic avec la Hollande.

Le bolchévisme minoïse

Munich, 12 janvier.
(Wolf.) — Dans le procès pour haute trahison intenté au communiste Keller-Reichardt, accusé d'avoir organisé l'armée rouge alors qu'il était ministre militaire de la république des conseils, les juges ont condamné l'inculpé à 10 ans de forteresse. En cas de bonne conduite, l'accusé bénéficiera de la loi de sursis.

Bela Kun malade

Berlin, 12 janvier.
On mande de Vienne au *Berliner Tageblatt* : Le journal *Der Abend* apprend, de source communiste, que Bela Kun serait malade. Il souffrirait d'une maladie de cœur et d'une pneumonie.

Les bolchévistes poursuivis aux Etats-Unis

Milan, 12 janvier.
On mande de New-York au *Secolo* : Dans la nuit du 8 au 9 janvier, on a exécuté d'autres rafles de communistes. Le nombre des individus arrêtés se monte à un millier environ.

Crainte de grève en Italie

Milan, 12 janvier.
Le *Secolo* apprend de Rome que, tout en continuant les démarches avec les cheminots pour empêcher la grève, le gouvernement n'a pas manqué de prendre des mesures préventives pour l'éventualité de la grève. Les trains seraient réduits aux communications les plus indispensables sur les lignes longitudinales, c'est-à-dire le long de la côte adriatique et de la côte de la mer ionienne, au moyen d'un personnel militaire. On s'efforcera d'assurer le service postal avec le concours de l'aviation.

Le sort d'un transatlantique

Paris, 12 janvier.
(Havas.) — La délégation italienne informe qu'il se confirme à Rome qu'on n'a reçu aucune nouvelle au sujet de la perte du transatlantique *Principessa Majalda*. On fait actuellement des recherches pour être fixé à cet égard. (On disait que ce transatlantique de 900 passagers s'était perdu corps et biens.)

Avalanches en Haute-Italie

Bresca, 12 janvier.
Une avalanche tombée du mont Campiglio, dans le Val Canonica, a détruit la station électrique centrale en construction sur le lac de Sarnio, ensevelissant 14 ouvriers.

Dans la même localité, une autre avalanche avait entraîné des parcs militaires, ensevelissant 80 soldats.

Turin, 12 janvier.

On signale dans la vallée d'Aoste plusieurs avalanches, dont une de 80 mètres de largeur qui s'est produite dans la commune d'Ayas, ensevelissant une famille de 7 personnes, dont six sont mortes.

Dans le Val Tournanche, une petite avalanche a interrompu les communications.

Pillards de trains

Milan, 12 janvier.
Près de Gallarate, des malfaiteurs ont attaqué un train de marchandises en circulation, ouvrant les wagons et jetant au fur et à mesure, le long de la route, des caisses de tissus et d'autres marchandises, pour un montant de plusieurs milliers de francs.

Contre Refroidissements Influenza Affections des Poumons

employez le SIROP PIVIGA „ZYMA“

Complètement inoffensif, d'un goût agréable et d'une valeur éprouvée. Recommandé par les Médecins. Se trouve dans toutes les pharmacies.

NE PORTEZ PLUS VOTRE BANDAGE

Si vous êtes atteint de cette décourageante infirmité nommée hernie, ne manquez pas d'envoyer aujourd'hui même votre adresse à l'Institut orthopédique, Division 205,7 bis, rue Eugène Carrière, à Paris. Vous recevrez gratis et franco, discrètement emballée, sans marques extérieures, la nouvelle méthode du docteur Livel-Garigue, l'éminent spécialiste hernaire de la Faculté de médecine de Paris. Avec cette précieuse méthode, vous n'aurez plus besoin de porter de bandages gênants ou de courir les risques d'une opération. Vous avez intérêt à écrire tout de suite, puisque cela ne vous coûte rien et ne vous engage à rien.

Désarmez

les microbes, ces ennemis invisibles, cause de grippe, préservez-vous des refroidissements, rhumes et catarrhes par l'emploi constant de Tablettes Gaba.

Médecins ! Exigez les Tablettes Gaba en boîtes bleues à fr. 1,75.

†
Monsieur et Madame Jendly-Monney, à Noréaz; M. et Mme Louis Jendly-Berger et leurs enfants; Mme et M. Jakob-Jendly et leurs enfants; Mme et M. Déerind-Jendly et leurs enfants; à Fribourg; Mme et M. Scherz-Jendly et leur fille, à Louviers; M. Isidore Jendly, à Schaffhouse; M. Emile Jendly, à Fribourg; Mme et M. Mottas-Barras et leurs enfants; Mme et M. Bourguignon-Monney, à Fribourg; Mme et M. Rossy-Stulz, à Villarepos; les enfants Stulz, Gendre, Mme veuve Guisolan et ses enfants, à Lausanne; Mme et M. Ebischer et leurs enfants, à Fribourg, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame veuve Louise JENDLY
née Monney
leur chère mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, tante et cousine, décédée à l'âge de 70 ans, munie des secours de la religion.
L'office d'enterrement sera célébré mardi, 13 janvier, à 8 h. 1/2 du matin, en l'église de Saint-Maurice.
Domicile mortuaire: rite d'Or, 93.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†
Monsieur et Madame Emile Sudan-Donzaz, à Broc;
Monsieur et Madame Louis Sudan-Pittet et leurs enfants, à Broc;
Monsieur et Madame Aloys Sudan-Bochud et leurs enfants, à Broc;
Madame et Monsieur Louis Jacqueroind-Sudan et leurs enfants, à Broc;
Madame et Monsieur Camille Métroz-Sudan et leur fille, à Sion;
Monsieur Louis Sudan-Connis et son fils, à Broc,
et leurs nombreux parents
ont le profond chagrin de faire part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Séraphine SUDAN-BOCHUD
leur regrettée mère, belle-mère, grand-mère, belle-sœur et parente, décédée le 10 janvier courant, dans sa 80^{ème} année, munie des secours de la religion.
L'ensevelissement aura lieu à Broc, mardi, 13 courant, à 9 1/2 heures du matin.
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

ON DEMANDE
pour le 1^{er} février, une
jeune fille
propre et active, pour les travaux du ménage.
S'adresser à M. Lip-pacher dentiste, Bonne des Alpes, 436.

Dentiste de la place
demande un
apprenti-mécanicien
pour dentiste.
Entrée immédiate.
S'adresser sous chiffres P 220 F à Publicitas S. A., Fribourg.

On désire placer tout de suite dans bonne famille parlant l'allemand,
1 ou 2 garçons
trois à neuf ans.
A la même adresse, on prendrait chambre meublée.
441
Adresser les offres sous P 225 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Pourquoi
croire encore que l'automobile est un objet de luxe cher et coûteux à entretenir alors qu'aux Etats-Unis il y a l'auto en circulation pour 17 habitants?
Achetez une automobile «FORD» ce sera pour vous le moyen de transport le plus agréable et le moins onéreux. 430
Agence exclusive à Fribourg:

DALER Frères
vis-à-vis de l'Hôtel Terminus
Voiture parfaite dep 6500 fr.

ON DEMANDE A LOUER
ou on achèterait un
domaine
de 30 à 40 hectares. 363
S'ad. à Publicitas S. A., Bulle, sous P 42 B.

ON DEMANDE
CHEF de culture
bien recommandé pour grand domaine agricole; situation intéressante.
S'adresser offices à M. F. Bernard et Co. Sny, Bernard et Co. Sny, Bernard et Co. Sny, rue du Rhône, 1, Genève. 343

Beau domaine A VENDRE

Dans le district de la Glâne, près d'une ville, à 15 minutes de deux gares, au bord de la route cantonale, de la contenance de 43 poses attenantes et de bon rapport. Bâtimens ceufs, soit 2 maisons d'habitation, belle grange, système moderne, pont de décharge, 3 remises, porcherie, grenier, four, deux caves, deux creux à purin avec vidange, lumière, eau jarrissable et abritée, eau à la cuisine et aux écuries. Entrée à volonté. Paiement comptant. Prix: 170,000 fr.
tas S. A., Fribourg.
S'adresser sous chiffres P. 189 F à Publici-

Guérison immédiate
DES
ENGELURES
PAR LA
Bougie d'Ambrine
Dans toutes les pharmacies, 2 fr.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Domaine de 25 poses. Café-restaurant
Le jeudi 26 janvier 1920, dès les 2 h. de l'après-midi, au café de la Croix-Blanche, à

CHAMPAGNE
les bois de Constant fils de Félix THARIN, audit lieu, exposeront en vente, aux enchères publiques, pour cause de partage, tous les immeubles qu'ils possèdent en indivision au territoire des communes de Champagne, Grandson, Fontanier, Bonvillars, Romarion et Villars-Burquin, comprenant:
1. Bâtimens ayant logement et arberge dite de la "Croix-Blanche" très bien achalandés et jouissant d'une excellente réputation, avec caves ayant 11 vases d'une contenance totale de 30,000 litres, pressoir et tout le matériel nécessaire à l'exploitation du café, grange, écurie, établis à porcs, buanderie, galetas, bûcher et dépendances.
2. Maison d'habitation sise au village de Champagne, ayant logement, grange, écurie et four, établis à porcs, remise et fenil.
3. Bâtimens attenants au café ayant 3 chambres, cuisine et bûchers, 3 caves et dépendances, pouvant servir d'habitation pour un fermier.
4. Terrains cultivables, en excellent état d'entretien, sis au territoire des communes de Champagne, Grandson, Fontanier, Bonvillars, Romarion et Villars-Burquin soit 22 poses vendues en nature de champs et prés, 8 en bois et 18 fronières de vignes.
Pour visiter les immeubles, s'adresser à M. Hermann JACCARD THARIN, à Champagne, et prendre connaissance des conditions de vente au notaire
L. DUVOISIN, GRANDSON

Pour seconder le directeur,
Fabrique de savons
de la Suisse romande d'ancienne renommée, située dans banlieue d'une grande ville, demande un

PREMIER EMPLOYÉ
très commerçant, capable d'organiser la vente, donc ayant l'habitude des rapports avec la clientèle épicerie droguerie et avec les voyageurs, et qui se chargerait également du contrôle des entrées et sorties de marchandises, des prix de revient et du personnel. Connaissances des langues nationales obligatoires. Logement à disposition si désiré. — Adresser offres détaillées, justifiant d'expérience acquise avec copies de certificats et références sous chiffres O. F. 31 N., à Orell-Füssli, publicité, Neuchâtel. 426

Pour une petite dépense, une grosse économie
Les tissus sont très chers, le
Nettoyage chimique est bon marché.
Sans les déformer, sans en altérer les couleurs, il vous rend comme neufs tous les vêtements défranchés, les tapis ou tentures, qu'ils soient de laine, de soie ou de coton. Profitez de ce précieux avantage qui vous fait réaliser une sérieuse économie. Teintures en toutes nuances. Spécialité de noirs pour dentelles.
Adresser vous à la Grande Teinturerie de MORAT et LYONNAISE de Lausanne ou à notre magasin, Grand'Rue, 6, téléphone 243, et à nos représentants à Fribourg: M. O. Nessel, à l'Immer-marché, Palais-Avenue des Pérolles, 8; M^{me} Ebischer-Connis, rue de la Banque, 52; M^{me} Gysin, M^{me} Joye-Engel. 5274-936

Confections pour dames
Magnifique assortiment en blouses soie et lainage, robes, peignoirs, manteaux, jupons, etc.
Exécution prompte et soignée sur mesures.
— Prix modérés. —
J. MONNEY
29, Avenue de la gare, Fribourg

VENTE DE BOIS
On vendra, jeudi 15 janvier, dès 1 h. après midi, dans la forêt de Bolsmurat, au-dessus de la gare de Matran: 35 tas de perches, 200 fagots chignons, 5 moutes et quelques billons. P 215 F 432

Camions FIAT
Payables en francs suisses au Cours de la lire italienne
Arrivages chaque jour et livraisons rapides des modèles suivants:

F. 2	charge utile	1000 à 1500 kilog.
15 TER.	»	1500 à 2000 »
18 BL.	»	3000 à 3500 »
18 B. L. R.	»	4000 à 4500 »
18 B. R. 5	»	5000 à 5500 »

Les Camions FIAT sont les mieux étudiés pour la Suisse, car ils possèdent de grands avantages mécaniques sur toutes les autres marques, savoir:

- 1^o Fabrication avec du matériel de tout premier ordre;
- 2^o La construction spéciale de leurs chassis leur permet de circuler sur les routes de montagne les plus accidentées et de faire les virages les plus difficiles sans avoir besoin de faire manœuvrer la marche arrière;
- 3^o Leur transmission élastique aux roues arrières (sur les gros modèles) étant complètement à l'abri de la poussière et continuellement dans un bain d'huile, l'usure de cette dernière est des plus minime;
- 4^o Ils possèdent un système de blocage des roues arrières permettant de sortir d'un mauvais pas, soit dans un terrain marécageux, soit une profonde ornière, sans avoir recours à l'utilisation d'un cric, comme c'est le cas pour toutes les autres marques;
- 5^o Un refroidissement spécial sur les freins leur permet de faire les descentes les plus longues en pleine charge et évite ainsi l'usure et l'échauffement de ces derniers.

NOS PRIX SONT SANS CONCURRENCE, et plus de 150 camions FIAT ont été vendus par nous dans le canton de Vaud en moins de six mois, ce qui démontre bien la valeur des camions „Fiat“.

Agence „FIAT“
Red-Star Automobile & American Garage
Place St-François, (Immeuble Manuel), LAUSANNE

Semelles caoutchouc
produit français, très durable. Chacun peut les poser lui-même. Notice explicative sur demande.
Pr dames: 3 fr. Pr hommes: 3 fr. 80.
Talons caoutchouc tournants à 0 fr. 20, 0 fr. 40 et 0 fr. 60, selon grandeur. Rabais sur quantité. 395
Envoi contre remboursements
L. ZEISLER, 43, rue de Lausanne
— FRIBOURG —

Banque Populaire de la Gruyère
BULLE
(Fondée en 1853)
Capital: Fr. 1,000,000.— Réserves: Fr. 310,000.—
Nous payons actuellement un intérêt de
5 1/2 % l'an
pour dépôts à terme de 1 à 5 ans.
Titres nominatifs ou au porteur, au gré du déposant. — Comptes courants à vue, Dépôts d'épargne. — Comptes courants avec dénonciation de 1-3-6 mois.
La Direction.

Vente de chédail
Pour cause de cessation de bail, les soussignés vendront aux enchères publiques, devant leur domicile, à Corseroy, le jeudi 15 janvier, dès 9 1/2 h. du matin: 4 chars à pont, dont 1 à 1 cheval, 2 chars à échelles, 2 voitures à ressorts, 1 faucheuse, à l'état neuf, 1 char à purin avec tonneau de 1000 l., 1 charrue à purin, 600 l., 2 ceisses à gravier, 2 brouettes à lait, 1 charrue brabant, 1 bouton, 2 herses, 1 moulin à vanner, 1 rouleau, 1 hache-paille, chaînes à brouter, chaînes, faux, fourches, 2 brouettes à lumier, 2 bidons à lait, 1 huelle, 3 colliers pour cheval, 4 colliers pour vache, 1 romaine, 1 poussette, etc., 286-57
Les exposants: Frères Birbaum.

Bonnes ouvrières
sont demandées au défilage de chiffons, Henri Bar, ancienne fabrique de chausures. 401
FRIBOURG-NEUVEVILLE

Leçons d'anglais
On prendrait encore quelques dames et messieurs.
Brugger, Petit-Rome N° 331. 228

Ch. Demierre
Médecin-dentiste
BULLE
absent jusqu'au 14 janvier. 254

Bonne à tout faire
25 à 40 ans, de toute confiance, sachant bien faire la cuisine, demandée chez D^{re} en ville. Gages: 50 francs.
Offres avec photo et certificats sous P 20 N à Publicitas S. A., Neuchâtel. 312

On demande pour tout de suite
FILLE
honnête, pour tous les travaux et servir au café, à la campagne. Bons gages et vie de famille.
Offres à M^{me} Gobet, Café, Onex, près Genève.

A VENDRE
à choix sur deux bonnes juments, franchises de collier. — S'adresser à Henri Schurler à La Courbaud.

Echalas
La section de Montrenx de la Société vaudoise d'agriculture et de viticulture, met en soumission la
fourniture
de 20,000 echalassapin 1^{er} choix, fendus à la hache, en paquets de 50, franco gare Clarens.
Adresser les offres jusqu'au 20 courant, au Président, M. Ernest Mayer, Député à Clarens.

Travaux en soumission

Le Syndicat agricole de la Gruyère met en soumission la construction d'un bâtiment en gare de Bulle, comprenant entrepôts et logements, soit:
1^o Terrassement,
2^o Maçonnerie,
3^o Fourniture de pierre de taille granit, calcaire ou pierres artificielles,
4^o Charpente,
5^o Couverture,
6^o Ferronnerie.
Pour voir les plans, cahiers des charges et avant-métrés, s'adresser à M. YERLY, gérant du Syndicat agricole, au Café Moderne, à Bulle.
Les soumissions sont à envoyer directement à l'OFFICE de CONSTRUCTIONS AGRICOLES de l'UNION SUISSE des PAYSANS, à BROUËG (Argovie), jusqu'au 25 janvier 1920 au plus tard. 338

La grande Pharmacie Centrale Bourgnonnet & Co. Sny, à Fribourg, demande un honnête

Meubles en tous genres
PAUL LEIBZIG
MAGASINS ET ENTREPOTS
Pérolles 4 et 7a
FRIBOURG
Fabrique à Cormanon
Tél. 558

Grands et beaux choix
de
Meubles simples et de luxe
A DES PRIX AVANTAGEUX

A REMETTRE
pour cause de santé
magasin de modes
bien situé et bien echalandé. Conditions favorables. S'adresser sous chiffres P 7 F, à Publicitas S. A., Fribourg. 300

Dame italienne
de famille distinguée, s'engageant comme directrice de maison privée, pension, hôtel, pensionnat, ou dame de compagnie. Anciennes prétentions au pair.
Offres sous P 158 F à Publicitas S. A., Fribourg. 360

bonne fille de cuisine
S'adresser sous chiffres P 191 F à Publicitas S. A., Fribourg. 442

Valet de chambre
d'âge mûr et de nationalité suisse de préférence, connaissant à fond le service d'une maison soignée, si possible célibataire, recommandé par ses maîtres est demandé pour ménage de 2 personnes habitant villa près Montreux.
Adresser les offres avec certificats, références et photographie, s. P 91 F à Publicitas S. A., Fribourg. 296

ON DEMANDE une cuisinière
pouvant aussi s'occuper des travaux du ménage. Bon gage.
S'adresser, par écrit, sous chiffres P 168 F à Publicitas S. A., Fribourg.

ON DEMANDE une bonne fille
connaissant un peu la cuisine, pour les travaux du ménage. 420
S'ad. à Publicitas S. A., Bulle, sous P 50 B.

Comptable-correspondant
disposant de quelques h., s'occuperait d'écritures.
S'adresser sous chiffres P 216 F à Publicitas S. A., Fribourg. 433

On demande
1-2 chambres, ou petit appartement. 265
Adresser offres sous chiffres A. Z. Villa des Yongères, Fribourg.

Romont
M. Ch. Gentil, ayant repris le cabinet dentaire de M. Emile Comte, recevra les mardi et mercredi régulièrement de 9 heures à midi et de 2 h. à 6 heures.

La grande Pharmacie Centrale Bourgnonnet & Co. Sny, à Fribourg, demande un honnête

Garçon
pour faire les commissions entre les heures d'école.

ON DEMANDE A ACHETER une jument
âgée de 8 à 10 ans, de préférence du pays. 362
Adresser les offres par écrit sous P 162 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Clases et tableaux
Encadrements
Toujours grand choix en
BAQUETTES
bon marché
Se recommande,
F. BOPP
Amuebléments
Rue du Tir, 8, FRIBOURG

100,000 echalass
livrables fin février-mars, sont demandés par F. SUTHERLAND, régisseur, à Aubonne. — Faire offres avec prix, pour toutes quantités, franco départ ou franco gare Perry, avant le 20 janvier.

LES CAISSES ENREGISTREUSES "NATIONAL,"

PROTÈGENT LE PROPRIÉTAIRE, LE PERSONNEL & LA CLIENTÈLE
AUGMENTENT LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET LES BÉNÉFICES

Nouveaux modèles ••••• Démonstration gratuite

The NATIONAL CASH REGISTER Co., Ltd, ZURICH

